



La santé, votre capital au travail.

Evaluer, informer, maîtriser

Un réflexe en plus,
c'est un risque en moins.



Service de santé au
travail de Cambrai

*L'évaluation des risques
chimiques pour les
professionnels de la
réparation mécanique*



Service de santé au travail de Cambrai

Park services, 1461 Avenue du CATEAU – BP 182
59404 CAMBRAI CEDEX

Téléphone: 03.27.72.63.63
Fax 03.27.72.63.64

Messagerie: aismtcai@aismtcai.com



Attention aux dangers

Prévention des risques professionnels des mécaniciens, carrossiers et peintres

Le service de santé au travail de Cambrai, en concertation avec la direction régionale du travail et les organisations professionnelles, lance un **programme de prévention des risques professionnels** des:

- mécaniciens
- carrossiers
- peintres

Le savez-vous?



Cette branche professionnelle expose à **de nombreux risques** :

- risques de cancers
- pathologies pulmonaires
- pathologies cutanées



Le code du travail impose :

- l'évaluation des risques et leur réduction (R 4121-1)
- l'évaluation de vos risques chimiques (R 4412-2)

L'évaluation du risque chimique permet de mieux adapter le suivi médical.

Le service de santé au travail de Cambrai peut vous aider

Nous nous apportons un **soutien** dans le cadre de :

- l'évaluation des risques (document unique)
- les moyens de maîtrise et de réduction des risques



Nous vous apportons notre **expertise** dans :

- une méthodologie de l'évaluation des risques chimiques
- la formation et sensibilisation des salariés aux risques



Nous vous apportons des **conseils** dans :

- le choix d'équipements de protection collective ou individuelle efficaces
- la substitution des produits dangereux

Quels sont les pré-requis ?

- faire l'**inventaire** de **TOUS** les produits chimiques utilisés (colle, mastic, solvant, huile, fluide de refroidissement...)



- rassembler l'ensemble des **fiches de données de sécurité** de tous ces produits



Les fiches de données de sécurité ne sont pas les fiches techniques des produits ! Elles comportent **16 rubriques ET sont actualisées** (moins de 2 ans). Vos fournisseurs sont dans l'obligation de vous les fournir.

- Pour chaque produit utilisé, définir la **quantité** utilisée (kg ou L par an, mois ou semaine) **ET** la **fréquence** d'utilisation (nombre de minutes par jour ou nombre d'heures par semaine, ou nombre de jours par mois)



Service de santé au travail de Cambrai

Park services, 1461 Avenue du CATEAU – BP 182
59404 CAMBRAI CEDEX

Téléphone: 03.27.72.63.63
Fax 03.27.72.63.64

Messagerie: aismtcai@aismtcai.com